



COMMUNIQUE DE PRESSE COLLECTIF DES PARLEMENTAIRES TIAKO I MADAGASIKARA

Nous, Collectif des Parlementaires, en tant que membres de droit du Conseil National et du Bureau exécutif respectifs des Structures décentralisées (Régions – Districts) du Parti Tiako i Madagasikara tenons à apporter les précisions suivantes :

- Au terme des articles 8.2.1 – 8.3.1 et 8.3.3 des statuts du Parti, les responsabilités au sein du Parti sont bien définies quant aux compétences de convoquer toutes réunions à tous les niveaux ;

En conséquence,

- En ce qui concerne la convocation du Conseil National, seul le Président National en exercice est habilité à y procéder.
- Le poste de Président National n'est pas vacant, le Président RANDRIANASANDRATRI NIONY Yvan a déjà manifesté sa désapprobation de la tenue du soi-disant Conseil National. Les Parlementaires TIM, les Responsables TIM ainsi que les militants TIM adhèrent sans réserve à ce communiqué du Président National par respect de la discipline du Parti.
- Le TIM et la Mouvance RAVALOMANANA Marc ne peuvent être séparés. Le TIM étant majoritaire dans la Mouvance. Seule une lettre dûment signée par le Président National RANDRIANASANDRATRINIONY Yvan et le Père Fondateur SEM Marc RAVALOMANANA conformément à leurs communiqués du 7 août et du 1^{er} septembre 2010 lie les Parlementaires et le Parti TIM.

Pour le Collectif des Parlementaires,

Le Vice-Président

RANDRIANJATOVO Henri.